



Que l'Assemblée nationale publie un rapport d'activité, rien de plus normal dans la ruche bourdonnante qu'est notre enceinte. Eugène Pierre, Secrétaire général de la Présidence, résumait ce foisonnement avec humilité en rappelant les « nécessités contingentes créées par la difficulté quotidienne de faire vivre en commun pendant de longues heures, sous l'ardente pression d'un but déterminé, outre les députés, plus de 1 500 personnes, fonctionnaires, journalistes et public ».

Vaste maison -150 000 m² de locaux et bureaux- où le besoin croissant d'espaces, comme de collaborateurs, illustre la diversification des tâches.

Bien connu pour ses travaux législatifs, que certains qualifient de « marathon parlementaire », le Parlement est aussi un immense chantier où se croisent divers corps de métier : service des bâtiments, ou service des systèmes d'information, par exemple, réunis en services administratifs dirigés par les Questeurs et coordonnés par le Secrétariat général de la Questure.

Sous la République romaine, les Questeurs étaient chargés de la gestion des deniers publics. Cela reste vrai aujourd'hui, avec un budget de 2,8 milliards de francs, mais, comme l'indique son étymologie, « celui qui cherche », le Questeur veille aussi au bon fonctionnement des rouages de la maison, personnels et humains. Enfin, comme les Questeurs militaires, lieutenants des consuls, ils veillent au maintien de l'ordre et de la sécurité.

Un siècle après Eugène Pierre et à l'aube du troisième millénaire, nul doute que sous l'antique vocable de la Questure se cache une réalité bien plus moderne : mise en œuvre des nouvelles technologies de l'information, ouverture sur l'extérieur, de l'hémicycle bien sûr, mais aussi de nouveaux lieux d'exposition, comme la galerie du 101 rue de l'Université ouverte au public par mes prédécesseurs en 1991, mise en place d'une télévision parlementaire.

Le Collège des Questeurs est une bonne école de démocratie, qui représente les diverses sensibilités politiques de notre assemblée et où la tradition de l'unanimité permet de prendre des décisions conformes à l'intérêt de tous, députés bien sûr, mais aussi tous ceux, fonctionnaires et collaborateurs, qui œuvrent à l'efficacité de notre maison.

En 1998, tous ont contribué au bon fonctionnement des services « administratifs », ce qualificatif n'étant plus péjoratif mais gage d'efficacité, pour faire fructifier notre entreprise : la démocratie.

Bernard Derosier

Bernard Derosier
Premier Questeur de l'Assemblée nationale